

Cycle des auditeurs de l'IH2EF

Programme de la session 2

La lutte contre les déterminismes territoriaux

Région académique Grand Est

Du 13 au 15 octobre 2020

SOMMAIRE



Session 2 : la lutte contre les
déterminismes territoriaux

13/15.10

Programme



Informations pratiques



1 \ Session 2 : la lutte contre les déterminismes territoriaux

À l'ouverture de cette seconde session, les auditeurs seront accueillis à Nancy par Jean-Marc Huart, recteur de la région académique Grand Est, par Fabienne Blaise, rectrice déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation et par Charles Torossian, directeur de l'IH2EF.

Les territoires de Metz et Nancy seront les deux terrains d'investigation de cette deuxième session consacrée à la lutte contre les déterminismes territoriaux. Les territoires de ces deux villes s'insèrent dans l'ancienne région Lorraine, qui elle-même s'intègre dans l'actuelle construction du Grand Est, en position méridienne entre l'Alsace et la Champagne-Ardenne. C'est un ensemble récent (4 ans) et très disparate. Nancy et Metz se situent dans le « sillon Lorrain », le poumon économique de la Lorraine, entouré par ses marges plus ou moins délaissées. L'ancienne région Lorraine est une région frontalière avec trois pays différents, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. Elle regarde fortement vers le Luxembourg avec lequel les échanges frontaliers sont très dynamiques. Ancienne « terre de métal et de combats », la Région Grand Est est en fort redéveloppement territorial. Simon Edelblutte présentera aux auditeurs ces territoires et leurs contrastes, en amont de la session.

La région académique Grand Est comprend 5,5 millions d'habitants, dont 960 000 élèves, 41 764 apprentis tous CFA confondus dont près de 9 300 relevant de l'éducation nationale et 215 000 étudiants. Elle emploie 93 000 personnels, dont 72 000 enseignants.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la région académique Grand Est constitue l'échelon stratégique de l'administration déconcentrée des ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports d'une part, et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'autre part, pour les 3 académies de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg.

Jean-Marc Huart, recteur de région académique, a pour missions de fixer les orientations stratégiques et d'assurer la coordination des politiques académiques. Il pilote une organisation régionale qui doit faciliter les relations avec la collectivité régionale et les autres services de l'État. Il présentera aux auditeurs les caractéristiques de cette région académique pour le moins contrastée, cernera les déterminismes territoriaux repérés et les stratégies à engager à l'échelon régional.

À l'occasion de cette session, Antony Kuhn, professeur agrégé des universités, directeur de l'IAE - School of Management de Nancy, spécialiste en management des organisations publiques, développera pour les auditeurs une approche du territoire vu comme une action collective territorialisée, en s'appuyant sur l'exemple d'une politique territoriale de reconversion industrielle. Il conduira les auditeurs à analyser la manière dont le bassin de Pompey a pu se relever de la crise sidérurgique, grâce à la mise en commun des moyens et la convergence des actions de l'ensemble des acteurs.

Le rapport entre l'enseignement supérieur et les territoires sera interrogé au travers de l'examen d'un concept novateur, ARTEM, reposant sur une alliance interdisciplinaire et interinstitutionnelle (4 collectivités publiques, trois ministères de tutelle) complexe. Une convergence d'opportunité a associé d'une part les collectivités territoriales, engagées dans un réaménagement urbain rendu indispensable par la désindustrialisation, puis la démilitarisation de la ville, et d'autre part trois grandes écoles en recherche de solutions immobilières.

Le choix d'un campus commun en plein cœur de ville, sur les friches de casernes militaires, fondé sur le pari d'expérimentation de la vie commune dès le lancement du chantier a permis d'innover et d'anticiper le renouvellement de l'offre de formation de trois grandes écoles et de construire des rapprochements entre l'université et les grandes écoles. Mais cette alliance contribue-t-elle à une dynamique de développement d'un territoire associant les collectivités publiques et son tissu économique ? La dynamique créée permet-elle d'agir positivement pour modifier des trajectoires individuelles ?

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Au cœur d'un quartier politique de la ville de Metz, sans possibilité d'étendre son périmètre de recrutement, le collège des Hauts de Blémont et son réseau d'écoles bénéficient d'un dispositif renforcé (REP+).

Le maintien et la réhabilitation du collège au cœur du quartier résulte d'une politique concertée entre les collectivités territoriales et l'éducation nationale. En quoi ce choix permet-il de lutter contre les déterminismes territoriaux ? Les effets observés confirment-ils le diagnostic initial ? D'autre part, les acteurs du réseau sont engagés dans la construction d'une école bienveillante et exigeante et tentent de mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire. Quels sont les choix locaux ? Pour quels effets ?

L'appareil de formation professionnelle peut-il être un instrument de lutte contre les déterminismes territoriaux ? L'éducation nationale, les entreprises et les collectivités territoriales, les organismes de formation privés et les universités sont-ils en capacité de nouer des partenariats locaux efficaces ?

Le label Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), attribué depuis 2014, en réponse à un cahier des charges national, permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat. Son objectif est de développer une large gamme de formations professionnelles initiale et continue, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional. La région académique Grand Est compte à ce jour 10 campus des métiers et des qualifications, portés conjointement par le recteur de région académique et le Président de Région, dont 4 labellisés « Excellence ».

Quelle place occupent-ils et pourront-ils occuper dans cette lutte contre les déterminismes territoriaux ? Les 3 campus des métiers et des qualifications, présents sur le département de la Moselle et pas exclusivement, apporteront leur expérience de ce travail en réseau.

Enfin, les auditeurs recueilleront le point de vue du maire de Nancy sur le rapport entre les compétences de la collectivité qu'il dirige et les politiques nationales d'éducation et de formation. Il décrira les déterminismes identifiés à son niveau et les stratégies à mettre en place, de son point de vue, en précisant à quelle échelle et avec quels partenariats il les engage.

2 \ Programme

Mardi 13 octobre 2020 (matin)

8h30 - 9h00

**ACCUEIL DES PARTICIPANTS
SALLE D'HONNEUR DES
UNIVERSITÉS - 11, PLACE CARNOT -
NANCY**

Pascal Lalanne, chef de projet
Joachim Broomberg, ingénieur
de formation

Pierre-Jean Vergès, IA-IPR EVS délégué
académique à la formation des personnels
d'encadrement

9h00 - 9h30

OUVERTURE DE LA SESSION

Jean-Marc Huart, recteur de région
académique

Fabienne Blaise, rectrice déléguée à
l'enseignement supérieur

Charles Torossian, directeur de l'IH2EF

9h30 - 10h30

**"SPÉCIFICITÉ DU TERRITOIRE
ACADÉMIQUE, DÉTERMINISMES
IDENTIFIÉS, STRATÉGIES MISES EN
ŒUVRE"**

Jean-Mard Huart, recteur de région
académique

10h30 - 11h45

**LA NOTION DE TERRITOIRE :
ÉLÉMENTS DE DÉFINITION
SCIENTIFIQUE À PARTIR D'ÉTUDES
DE CAS**

Antony Kuhn, directeur de l'IAE de
Nancy, professeur agrégé des universités,
spécialiste du management des
organisations publiques

11h45 - 12h00

**DÉPLACEMENT VERS LE SITE ARTEM,
94 - 86, RUE DU SERGENT BLANDAN
- 54 000 NANCY**

12h00 - 12h30

VISITE DU CAMPUS ARTEM

Guy Mangin, maître de conférence
honoraire

Pierre-Jean Vergès, IA-IPR EVS délégué
académique à la formation des personnels
d'encadrement

12h30 - 14h00

**PRÉSENTATION DES INTERVENANTS
DE L'APRES-MIDI**

Guy Mangin, maître de conférence
honoraire

**DÉJEUNER DE TRAVAIL : ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES
DE NANCY (ENSMN)**

Auditeurs, intervenants de la journée

Mardi 13 octobre 2020 (après-midi)

14h00 - 16h30

"COMMENT ARTEM, PÔLE D'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION EN PLEIN CŒUR DE VILLE PEUT-IL JOUER UN RÔLE DANS LA LUTTE CONTRE LES DÉTERMINISMES TERRITORIAUX ?"

Table ronde

François Werner, vice-président de la métropole du Grand Nancy et du conseil régional du Grand Est

David Gégonne, professeur affilié ICN, directeur exécutif délégué au sein de Grand Nancy Innovation

Christine Morin-Esteves, enseignante de droit civil, de droit pénal et de droit du marketing, responsable développement durable et responsabilité sociale

François Rousseau, directeur général de l'école des Mines de Nancy

Animateur :

Guy Mangin, maître de conférence honoraire

16h30 - 17h30

RETOUR SUR LA JOURNÉE, PRÉCISIONS, CLARIFICATIONS

Joachim Broomberg, ingénieur de formation

Pascal Lalanne, chef de projet

Pierre-Jean Vergès, IA-IPR EVS délégué académique à la formation des personnels d'encadrement

Guy Mangin, maître de conférence honoraire

17h30

RETOUR VERS LA SALLE D'HONNEUR DES UNIVERSITÉS

18h00

FIN DE LA JOURNÉE

Mercredi 14 octobre 2020

7h45

DÉPART POUR METZ

8h45 - 9h00

ACCUEIL AU COLLÈGE DES HAUTS DE BLÉMONT - 11, RUE DU DAUPHINÉ - METZ-BORNY

Alexis Keller, principal

9h00 - 10h00

UN COLLÈGE ET UN RÉSEAU SCOLAIRE AU CŒUR D'UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV), POURQUOI ? COMMENT EST ENVISAGÉE ICI, DU POINT DE VUE DE LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE, LA RELATION ENTRE "TERRITOIRE" ET "ÉDUCATION" ? QUELS PRINCIPES PRÉSIDENT À LA SECTORISATION ?

Denis Jacquat, conseiller départemental Metz 2, ancien député

Pascale Canciani, directrice adjointe de la direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Nathalie Barillet, déléguée du préfet, QPV de Metz

Animateurs :

Alexis Keller, principal

Michel Fonné, directeur académique adjoint chargé de la politique de la ville

10h00 - 11h00

L'ÉCOLE DU SOCLE : QUELLE MISE EN ŒUVRE AU SEIN DU RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE RENFORCÉ (LIAISON 1^{ER} - 2ND DEGRÉ) ? QUELS RÉSULTATS ?

Isabelle Deubel, IEN Metz-Est
Philippe Toussaint, coordonnateur REP+ Metz-Borny

Sébastien Bylinski, directeur de l'école Chatrian 1, Metz

Anthony Chalouette, directeur de l'école Chatrian 2, Metz

Frédérique Zim-Ion-Sie, professeure des écoles, enseignante référente REP+ Metz-Borny

Chantal Ndawo, professeure des écoles, enseignante référente REP+ Metz-Borny

Laurie Kolata, professeure certifiée de lettres modernes, enseignante référente REP+ Metz-Borny

Clémentine Gass, professeure certifiée de mathématiques, enseignante référente REP+ Metz-Borny

11h00 - 11h45

LE DISPOSITIF "DEVOIRS FAITS" ET LE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE (UL). QUELLES SPÉCIFICITÉS LOCALES ? POUR QUELS EFFETS ?

Nathalie Leclerc, maître de conférences, département Chimie et Physique des Solides et des Surfaces (CP2S), université de Lorraine

Un étudiant participant à Devoirs Faits
Clémentine Gass, professeure certifiée de mathématiques, enseignante référente REP+ Metz-Borny et référente Devoirs Faits

Mercredi 14 octobre 2020

11h45 - 12h00

**TRANSFERT PAR BUS AU LYCÉE
POLYVALENT HÔTELIER
RAYMOND MONDON**

12h00 - 14h00

**REPAS DE TRAVAIL - LYCÉE
POLYVALENT HÔTELIER
RAYMOND MONDON**

Auditeurs, recteur de région académique, rectrice déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, intervenants de la journée

14h00 - 15h00

**"LA FORMATION PEUT-ELLE
CONSTITUER UN LEVIER DE LA
DYNAMISATION D'UN TERRITOIRE,
DE SON DÉVELOPPEMENT
ENTREPRENEURIAL ET DE
L'INNOVATION ?"**

Christophe Schmitt, vice-président de l'université de Lorraine en charge de l'entrepreneuriat et de l'incubation

Michel Onfray, président de la Compagnie du Diamantaire

Animateur :

Guy Mangin, maître de conférence honoraire

15h00 - 16h45

**LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES
QUALIFICATIONS (CMQ), UN OUTIL
DE LUTTE CONTRE LES
DÉTERMINISMES TERRITORIAUX ?**

Rémy Sadocco, conseil régional Grand Est, président de la Commission Innovation, Enseignement supérieur et Recherche

Aline Leleux, proviseur du lycée polyvalent La Briquerie, Thionville. pilote du CMQ Énergie et Maintenance Grand Est

François Heckel, professeur certifié de Technologie, directeur opérationnel du CMQ Énergie et Maintenance Grand Est

Frédéric Fradet, ingénieur de recherche mécanique / matériaux, pilote du CMQ Matériaux composites et plastiques Grand Est

Benjamin Clam, titulaire du Brevet Technicien Supérieur EuroPlastics et composite. Ancien élève du CMQ Matériaux composites et plastiques Grand Est

Albert Boutillier, musicien, auteur, compositeur et artiste intervenant (conception d'un instrument de musique en lien avec le CMQ Matériaux composites et plastiques Grand Est

Animateurs :

Anne-Marie Messe, déléguée régionale à la formation professionnelle initiale et continue

Stéphane Perron, délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue

Mercredi 14 octobre 2020

16h45 - 18h00

RETOUR VERS NANCY

18h00 - 19h15

**HÔTEL DE VILLE DE NANCY : LA
LUTTE CONTRE LES DÉTERMINISMES
TERRITORIAUX - LE POINT DE VUE
DU MAIRE DE NANCY**

Mathieu Klein, maire de Nancy

Jeudi 15 octobre 2020

9h00 - 11h00

CONSTRUCTION D'UN RAPPORT DE SESSION

Animateurs

Rapporteurs

Joachim Broomberg, ingénieur de formation

11h00 - 11h15

PAUSE

11h15 - 12h00

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE, PROGRAMME DE LA SESSION 3, CLÔTURE DE LA SESSION 2

Pascal Lalanne, chef de projet

12h00

FIN DES TRAVAUX

Contacts

Chef de Projet :

Pascal Lalanne

Tél : 06 42 74 99 36

Mél : pascal.lalanne@education.gouv.fr

Ingénieur de formation :

Joachim Broomberg

05 49 49 25 49 / 06 12 11 30 85

Mél : joachim.broomberg@education.gouv.fr

Assistante de formation :

Sandrine Étourneau

Tél : 05 49 49 25 33

Mél : sandrine.etourneau@education.gouv.fr

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**



COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser
ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se mouchoir
dans un mouchoir
à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter
une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main
et arrêter
les embrassades



Cycle des auditeurs de l'IH2EF.

Programme de la Session 2 - La lutte contre les déterminismes territoriaux
du 13 au 15 octobre 2020